

R A P P O R T

Des Directeurs du FOYER CANADIEN, pour l'année 1863.

Nos lecteurs verront par le Compte-Rendu du Gérant que le nombre des abonnés du *Foyer Canadien* était, au 10 Octobre, de 2413, et que la somme en Caisse était de \$57.00, outre environ 550 exemplaires du premier volume du *Foyer* dont les Directeurs disposeront de la manière la plus avantageuse.

Ce succès nous permet d'offrir à nos abonnés de 1864 un second volume de prime, qui est déjà prêt et qui se compose de morceaux choisis, en vers et en prose, de plusieurs de nos meilleurs littérateurs canadiens; ce sera le deuxième volume de *La Littérature Canadienne*.

On verra aussi, que, grâce à l'espèce d'association formée par nos abonnés et à la modique contribution fournie par chacun d'eux, nous avons pu imprimer durant l'année plus de 10,000 volumes de littérature canadienne, dont la plus grande partie est déjà en circulation parmi les diverses classes de notre population. Chaque nouvel abonné, tout en profitant personnellement, travaille au progrès de la littérature nationale, en augmentant les ressources de la Direction du *Foyer Canadien*.

Nous ne devons pas manquer cette occasion d'offrir aux Imprimeurs du *Foyer Canadien* nos remerciements pour la libéralité dont ils ont fait preuve; nous devons aussi des remerciements particuliers à M. Geo. Desbarats, junior, qui a bien voulu remplir gratuitement, pendant la plus grande partie de l'année, les fonctions de Gérant, et qui consent encore à se charger de cette tâche pour l'année qui va commencer.

Conformément aux promesses faites dans notre prospectus, nous continuerons à administrer le *Foyer Canadien* dans l'intérêt seul des abonnés. Nous ne changerons rien au mode de publication du Recueil, si ce n'est en un seul point: nous nous réservons le droit de publier à l'avenir, par deux, trois, quatre livraisons à la fois, suivant que les auteurs le jugeront convenable; nous aurons le soin d'informer chaque fois nos abonnés de l'époque à laquelle paraîtra la livraison suivante. Ce changement a été adopté après mûre délibération.

Ceux qui désireraient de plus amples renseignements peuvent consulter l'avis publié sur le couvert de la présente livraison.

LES DIRECTEURS DU *Foyer Canadien*.

Bureaux du *Foyer Canadien*,
Québec, 31 Octobre 1863.